

Lunch & Learn
Droits des passagers à mobilité réduite

Programme

1. Introduction: Valérie Verzele, Directrice générale Politique de Développement durable et ferroviaire
2. Experts SPF Mobilité et Transports:
 - Karen Raeymaekers et Frederik De Ridder : DGPMDF
 - Caroline Van Pelt et Marjorie Lemaire : DGTA
3. Yves Mannaerts, Directeur de la FBAA (Fédération Belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars et des organisateurs de voyage).
4. Benjamin Laureys du CSNPH (Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées).
5. Sandrine Vokaer de l'asbl Taxistop:
 - Avira, l'autopartage adapté aux PMR
 - Centrale des Moins Mobiles
6. Présentation du contact handicap: Didier Dubois et Partage d'expériences positives de voyage en présence d'autres experts du SPF Mobilité et Transports :
 - Bart Musch DGTRSR
 - Christophe Swolfs DGTM

DG politique de mobilité durable et ferroviaire

Lunch & Learn

Droits des passagers avec un handicap et des personnes à mobilité réduite
Personnes à mobilité réduite dans le train

Table des matières

1. Droit au transport
 2. Information
 3. Assistance dans les gares ferroviaires
 4. Case study : M7
-
1. Droit au transport
 - Droits des voyageurs dans l'UE
 - Réservations et titres de transport sans frais supplémentaires
 - SNCB
 - Réservation via le Contact Center ou le formulaire de réservation sur le site web
 - Carte Accompagnateur gratuit (personne ou chien)
 2. Information
 - Droits des voyageurs dans l'UE
 - Accessibilité des services ferroviaires
 - Conditions d'accès au matériel roulant
 - Facilités à bord
 - SNCB
 - Chaise roulante mise gratuitement à disposition, rampe mobile, parking pour handicapé, nombre de places parking pour handicapés: 8, quais surélevés, quais bas, toilette pour handicapés, point d'accueil, boucle d'induction.

3. Assistance dans les gares ferroviaires

- Droits des voyageurs dans l'UE
Gratuit, Départ, correspondance ou arrivée, Réserver 48h avant le départ
- SNCB
Réserver 24h avant le départ, 114 gares accessibles avec ou sans chaise roulante, 17 gares collaborent avec des sociétés de taxis, Réserver 3h avant le départ pour des voyages sans correspondance entre 2 des 18 gares

4. Case study : M7

4.1. Capacité vs accessibilité et spécificités PMR (1)

- Problématique des portes pour du matériel double étage
 - Zone au-dessus des bogies: un seul étage possible
 - Zone des portes et plates-formes: un seul étage
 - Nécessité pour la SNCB d'optimiser la capacité
- Intérêt de combiner les deux contraintes:
portes très larges au-dessus des bogies

Image :



Image d'une porte de train : « portes très larges, 3 voyageurs de front ».

4.1. Capacité vs accessibilité et spécificités PMR (2)

- Spécificités de la voiture BDx
 - Rassemble diverses fonctionnalités pour les PMR
 - Une porte au même niveau que les voitures B ou AB (au-dessus des bogies)
 - Une porte basse spécifiquement prévue pour l'accès avec chaise roulante

4.2. Focus sur les groupes M6 vs M7

- Élargir l'ouverture pour accroître l'accessibilité
 - Supprimer le dénivelé
 - Garder le revêtement de plancher
 - Garder les sièges à assise rabattable
 - Prévoir des possibilités de communication (écrans + pour groupes spécifiques)
- Élargir l'ouverture pour accroître le contrôle social et le sentiment de sécurité
 - Garder l'ouverture sans porte
 - Créer une ambiance en ajoutant de la couleur et en rendant l'espace moins stérile

4.3. Meilleure signalétique extérieure pour M7 - A/B & BDx

4.4. Concept voiture BDx

Voiture pilote, 2^{ème} classe

4.5. Voiture spécifique BDx - Accessibilité (1, 2 et 3) :
Image de l'intérieur d'un train avec plus d'espace et une chaise roulante.

Merci pour votre attention